République Du Cameroun
Paix - Travail - Patrie

Republic Of Cameroon
Peace - Work - Fatherland

Le journal des Marchés Publics
Public Contracts Journal

Bulletin d'Annonces des Marchés Publics / Public Contracts Bulletin - Directeur de Publication Joseph NGO

Regulation 2.0
Open Contracting
e-JDM
Pridesoft Mobile
e-CNE
Transparence
e-Regulation
e-Governance

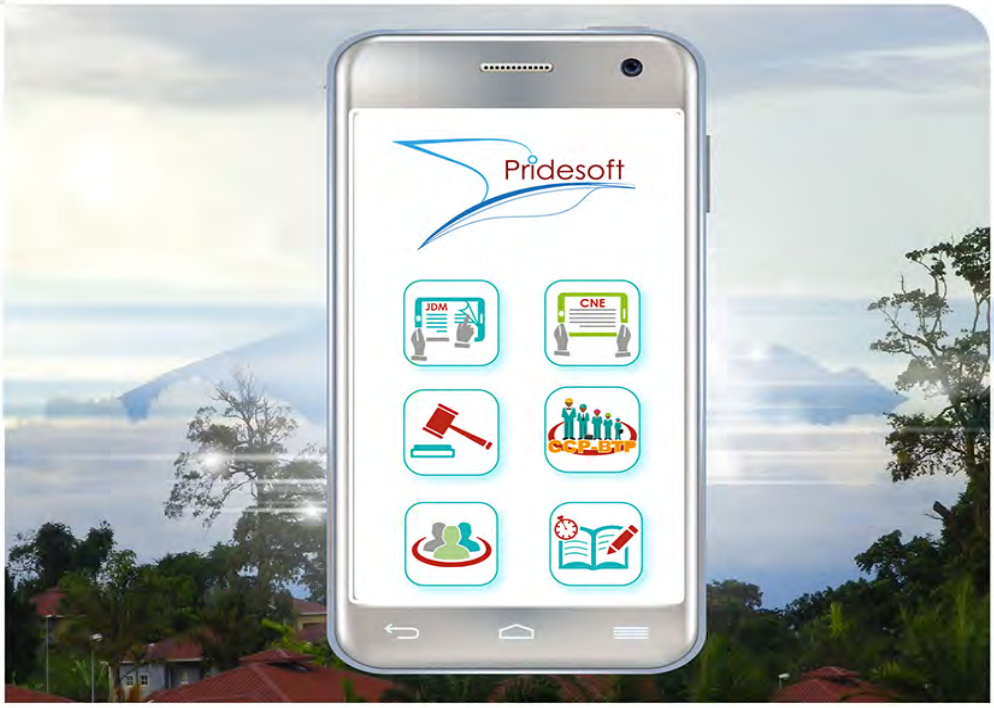

Gratuit sur Google play

ADMINISTRATION 04

N° 1726
18 Janvier 2019
18 January 2019
5:46 PM/17H:46

CONTACTS AGENCE
B.P: 6604 Yaoundé - Cameroun
Tel : 222 20 18 03 / 222 20 00 08 / 222 20 00 09
Fax : 222 20 60 43 / 222 20 33 26
Mail:infos@armp.cm, Web:www.armp.cm

CONTACTS PRIDESOFT
Tel : 222 20 49 17
Web : pridesoft.armp.cm
Mail : pridesoft@armp.cm

ARMP
Agence de Régulation des Marchés Publics

DEMANDE DE CNE

Certificat de Non Exclusion

à Timbrer

PUBLICITÉ

Service e-JDM

JDM Electronique

Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boite mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE

CNE Electronique

Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

Prestataire

Raison Sociale(*) : .....

N° Carte Contribuable(*) : .....

N ° Registre de Commerce(*) : .....

Statut Juridique(*) : ☐ ETS ☐ SARL ☐ SA

Type Entreprise(*) : ☐ TPE ☐ PE ☐ PME ☐ PMI ☐ GE

Capital (chiffres en FCFA): .....

Localisation

Pays : ..... Ville : .....

Adresse(**) : ..... B.P. : .....

Tél.(*): ..... Fax : .....

E-mail(*) : .....

Site web : .....

Information sur la Commande Publique

Type Procédure(*) : AOIO☐ AOIR☐ AONO☐ AONR☐ BC☐ DC☐ DP☐ AMI/ASMI☐ GG☐

Exercice(*) : .....

Référence(*) : .....

Maître d'Ouvrage(*) : .....Autorité Contractante : .....

Objet(*) : .....

.....

Montant(en chiffres)(*) : .....

Date Signature(*) : .....

Information sur le Paiement

Etablissement Bancaire(*): (N° Compte ARMP)

☐ Express Union ***(N° 91190008943026)***

☐ CC EC-SA ***(N° 100-017265-314-30)***

☐ BICEC ***(N° 97568660005/16)***

☐ Banque Atlantique ***(N° 9510173000510)***

☐ SCB-CAMEROUN ***(N° 9000019311691)***

☐ Paierie Générale

N° Reçu Versement/Virement(*) : .....

Date de Versement(*) : .....

Documents Joints à la Demande

Original Reçu Versement/Virement(*) : ☐Oui ☐Non | Copie Carte Contribuable : ☐Oui ☐Non

Copie de la Commande Publique (BCA, AAO)(*) : ☐Oui ☐Non | Copie Registre de Commerce : ☐Oui ☐Non

(*) Champs à remplir obligatoirement.

(**) quartier, rue, etc....

CACHET SIGNATURE ET NOM ICI

B.P.: 6604 Yaoundé - Cameroun

222 20 18 03 / 222 20 00 08 / 222 20 00 09

222 20 60 43 / 222 20 33 26

infos@armp.cm www.armp.cm

Date : .....

SOMMAIRE

#	RESUME DES CONSULTATIONS	
1	**Reference**	N°01/AAONO/MINFOF/CSPM/FC-PSFE/2018 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 0001/AAONO/MINFOF/CSPM/FC-PSFE/2018 DU 02 JANVIER 2019 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CABINET CHARGE DE LA REALISATION DE L'AUDIT EXTERNE DU FONDS COMMUNS PSFE, POUR LES EXERCICES 2017 ET 2018.
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	07-02-2019
2	**Reference**	N ° 0002 / ASMI / MINHDU / 2019 Lire
	Titre/objet	AVIS DE SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTÉRÊT N° 0002/ASMI/MINHDU/2019 DU 17 JANVIER 2019 POUR LA MISE EN PLACE DU SYSTEME DE GESTION DES AUTORISATIONS ADMINISTRATIVES DE CONSTRUCTION (SGAC) ET DE GUICHET UNIQUE DANS LES COMMUNAUTES URBAINES D'EBOLOWA ET D'EDEA
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	05-02-2019
3	**Reference**	N°0001/ASMI/MINHDU/2019 Lire
	Titre/objet	AVIS DE SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTÉRÊT N°0001/ASMI/MINHDU/2019 DU 17 JANVIER 2019 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT CHARGE D'ELABORER UN MANUEL DE PROCEDURES DE GESTION DES FONDS DU PROGRAMME GOUVERNEMENTAL DE CONSTRUCTION DE 10 000 LOGEMENTS SOCIAUX ET AMENAGEMENT DE 50 000 PARCELLES CONSTRUCTIBLES.FINANCEMENT : BUDGET DE FONCTIONNEMENT- MINHDU, EXERCICE BUDGÉTAIRE 2019.
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	05-02-2019
4	**Reference**	D'INTERET DU 26 OCTOBRE 2017 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°00044/C/MINEPAT/SG/DGPAT/DATZF/CESA DU 14 JAN 2019 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS RELATIFS AUX AVIS D'APPELS INTERNATIONAUX A MANIFESTATION D'INTERET DU 26 OCTOBRE 2017 POUR L'ELABORATION DES SCHEMAS D'AMENAGEMENT ET DE DEVELOPPEMENT DURABLE DU TERRITOIRE DES REGIONS DU NORD ET DU SUD-OUEST
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A
5	**Reference**	002/19/DG/CNPS Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° 002/19/DG/CNPS DU 16 JANVIER 2019PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 29/AONO/CNPS/DG/CIPM/18 DU 22 NOVEMBRE 2018 POUR LA MISE EN ŒUVRE DES SYSTEMES DE SECURITE INCENDIE POUR LES CENTRES DE PREVOYANCE SOCIALE DE FOUMBAN, MESSAMENDONGO ET SECTEUR INFORMEL DE DOUALA, EN PROCEDURE D'URGENCE
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

#	RESUME DES CONSULTATIONS	
6	**Reference**	0044/ 19 / C / DG / DAF / CSBAG / CEN / YDE Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUÉ PORTANT PUBLICATION DU MARCHÉ RELATIF À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°009/AONO/CEN/CPM/2018, LANCÉ EN PROCÉDURE D'URGENCE, RELATIF AU RECRUTEMENT D'UNE SOCIÉTÉ DE PRESTATIONS DE SERVICE DE GARDIENNAGE À LA CENAME (LOT UNIQUE) POUR L'EXERCICE 2019.
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A
7	**Reference**	N° 001 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° 001 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET RELATIF A LA SELECTION D'UN CONSULTANT INDIVIDUEL POUR L'ÉVALUATION DU PROJET RADIOS COMMUNAUTAIRES DU PROGRAMME NATIONAL DE DEVELOPPEMENT PARTICIPATIF (PNDP).
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A
8	**Reference**	N° 00030 /C/MINHDU/19 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° 00030 /C/MINHDU/19 DU 04 JANVIER 2018 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS RELATIFS A L'AVIS DE SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTERET N°04060/ASMI/MINHDU/2018 DU 04 DECEMBRE 2018 POUR LES ETUDES ARCHITECTURALES ET TECHNIQUES EN VUE DE LA CONSTRUCTION DE LA DELEGATION REGIONALE DU MINHDU DU BUI.
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A
9	**Reference**	N° 0001/E/2/C/MINHDU/19 DU 16 JANVIER 2018 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° 0001/E/2/C/MINHDU/19 DU 16 JANVIER 2018 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS RELATIFS A L'AVIS DE SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTERET N°04038/AMI/MINHDU/2018 DU 30 NOVEMBRE 2018 EN VUE DE LA FORMATION DE JEUNES EN DIFFICULTE AUX PETITS METIERS DU SECTEUR URBAIN DANS LES COMMUNES DE MBOMA, GUIDER, GAROUA 1ER, MBENGWI, BAMENDA 3ÈME ET ABONG-BANG (FABRICATION ET POSE DES PAVES) EN VUE DE LEUR INSERTION SOCIO-ECONOMIQUE.
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A
10	**Reference**	N°0002/E/2/C/MINHDU/19 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°0002/E/2/C/MINHDU/19 DU 16 JANVIER 2018 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS RELATIFS A L'AVIS DE SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTERET N°04037/AMI/MINHDU/2018 DU 30 NOVEMBRE 2018 EN VUE DE L'AMENAGEMENT CONCERTE DES QUARTIERS DANS LES COMMUNES DE DOUALA III ET YAOUNDE VII AU TITRE DE L'EXERCICE BUDGETAIRE 2019.
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A
11	**Reference**	N°0003/E/2/C/MINHDU/19 DU 16 JANVIER 2018 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°0003/E/2/C/MINHDU/19 DU 16 JANVIER 2018 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS RELATIFS A L'AVIS DE SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTERET N°04004/AMI/MINHDU/2018 DU 28 NOVEMBRE 2018 POUR LE RECRUTEMENT DES BET POUR LES ETUDES TECHNIQUES, LE CONTROLE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX D'ENTRETIEN, DE REHABILITATION OU DE CONSTRUCTION DES OUVRAGES D'ART, VOIRIES EN TERRE ET REVETUES DANS CERTAINES VILLES DU CAMEROUN.
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

#	RESUME DES CONSULTATIONS	
12	Reference	50/19/DG/CNPS Lire
	Titre/objet	DECISION N° 50/19/DG/CNPS DU 16 JANVIER 2019PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 29/AONO/CNPS/DG/CIPM/18 DU 22 NOVEMBRE 2018 RELATIF À LA MISE EN ŒUVRE DES SYSTÈMES DE SÉCURITÉ INCENDIE DANS LES CENTRES DE PRÉVOYANCE SOCIALE DE FOUMBAN, MESSAMENDONGO ET SECTEUR INFORMEL DE DOUALA, EN PROCÉDURE D'URGENCE.
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A
13	Reference	N°0006/C/MINFOF/SETAT/SG/DAG/SDBM/SMA/19 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°0006/C/MINFOF/SETAT/SG/DAG/SDBM/SMA/19 DU 04 JANVIER 2019 ORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°0162/AONO/MINFOF/CSPM/FC-PSFE/2018 DU 09 OCTOBRE 2018 RELATIF AU RECRUTEMENT D'UN BUREAU D'ETUDES OU D'UN BUREAU DE CONSULTANTS CHARGE DE LA MAÎTRISE D'ŒUVRE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION ET EQUIPEMENT POUR LA SECURISATION DES PARCS NATIONAUX DE LA BENOUE ET DE BOUBA NDJIDA.
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A
14	Reference	0043/19/D/DG/DAF/CSBAG/CEN/YDE Lire
	Titre/objet	DECISION N°0043/19/D/DG/DAF/CSBAG/CEN/YDEPORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°009/AONO/CEN/CPM/2018, LANCÉ EN PROCÉDURE D'URGENCE, RELATIF AU RECRUTEMENT D'UNE SOCIÉTÉ DE PRESTATIONS DE SERVICE DE GARDIENNAGE À LA CENAME (LOT UNIQUE) POUR L'EXERCICE 2019.
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A
15	Reference	ADDITIF RECTIFICATIF N°01 Lire
	Titre/objet	ADDITIF RECTIFICATIF N°01 DEMANDE DE COTATION N° 003 /DC/MINPMEESA/APME/CIPM/2018 DU 19 DECEMBRE 2018 POUR LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION DU MOBILIER, MATERIEL DE BUREAU ET DES EQUIPEMENTS INFORMATIQUES A L'AGENCE DE PROMOTION DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES DESTINES AU PROGRAMME TRANSFAGRI EN PROCEDURE D'URGENCEFINANCEMENT : FONDS C2D DU PROGRAMME TRANSFAGRI, CONVENTION D'AFFECTATION N°CCM 1443 01 K, ENTRE L'AGENCE FRANÇAISE DE DÉVELOPPEMENT ET LA RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A

MINISTÈRE DES FORÊTS ET DE LA FAUNE

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 0001/AAONO/MINFOF/CSPM/FC- PSFE/2018 DU 02 JANVIER 2019 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CABINET CHARGE DE LA REALISATION DE L'AUDIT EXTERNE DU FONDS COMMUNS PSFE, POUR LES EXERCICES 2017 ET 2018.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , FONDS COMMUN/ PSFE, EXERCICE 2018

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Objet

Le Ministre des Forêts et de la Faune lance, pour le compte de son département ministériel, un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence, pour le recrutement d'un cabinet chargé de la réalisation de l'Audit externe du Fonds Communs PSFE, pour les exercices 2017 et 2018.

2. Consistance des prestations

Les prestations, objet du présent appel d'offres consiste à :
- Conduite de l'audit des états financiers ;
- Conduite de l'audit de la dépense, Appréciation du Contrôle interne, notamment : du système d'information financière et budgétaire, de la passation des marchés, des immobilisations, des missions, séminaires et ateliers, du système de reporting ;
- Analyse du rôle des différents responsables impliqués dans la mise en œuvre des activités tel que défini dans le MdP ;
- Analyse du processus de passation des marchés et sa conformité avec les dispositions du Manuel de procédures ;
- Analyse du processus de suivi des prestataires et de validation des résultats par les responsables du MINFOF et MINEPDED, assortie de l'appréciation de leur conformité avec les dispositions du Manuel de procédures ;
- Analyse du rôle des différents intervenants dans la gestion du risque fiduciaire ;
- Examen de la mise en œuvre des recommandations des audits antérieurs ;
- Analyse de la mission du cabinet de cogestion tel que prévu dans son contrat, en particulier sa responsabilité dans la gestion du risque fiduciaire du fonds commun ;
- Présentation des dysfonctionnements éventuels constatés avec des propositions correctives.
- Formulation de recommandations visant à améliorer la performance du Fonds Commun.

3. Cout Prévisionnel

quinze millions sept cent quarante-un mille (15 741 000) FCFA TTC

4. Participation et origine

Le présent Appel d'Offres est ouvert à toutes les entreprises de Droit Camerounais exerçant dans le domaine des audits comptable et financier et ayant une expérience avérée.

5. Financement

Ladite prestation sera financée au montant de **quinze millions sept cent quarante-un mille (15 741 000) FCFA TTC** par le Fonds Commun/ PSFE, Exercice 2018.

6. Consultation du Dossier

Le dossier du présent appel d'offres national ouvert peut être consulté et retiré par les soumissionnaires au Service des Marchés du Ministère des Forêts et de la Faune, porte 807 de l'immeuble ministériel N°2 (8è étage) contre présentation d'une quittance de versement au trésor public d'une somme de vingt- cinq mille (25 000) F CFA non remboursable.

7. Acquisition du Dossier

Le dossier du présent appel d'offres national ouvert peut être consulté et retiré par les soumissionnaires au Service des Marchés du Ministère des Forêts et de la Faune, porte 807 de l'immeuble ministériel N°2 (8è étage) contre présentation d'une quittance de versement au trésor public d'une somme de vingt- cinq mille (25 000) F CFA non remboursable.

8. Remises des offres

Le dossier de candidature, rédigé en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devront être déposées contre récépissé, au Service des Marchés du Ministère des Forêts et de la Faune, porte 807 de l'immeuble ministériel numéro 2 (8è étage) au plus tard le 07/02/2019 à 13 heures.

Elles seront présentées sous pli fermé et devront porter la mention :

« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°0001/AAONO/MINFOF/CSPM/FC- PSFE/2018 DU 02 JANVIER 2019
RELATIF A LA SELECTION D'UN CABINET CHARGE DE LA REALISATION DE L'AUDIT EXTERNE DU FONDS COMMUN PSFE POUR LES EXERCICES 2017 ET 2018

A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT»

9. Delai de Livraison

Les délais d'exécution prévus par le Maître d'ouvrage pour la réalisation des présentes prestations est de deux (02) mois, à compter de la date de notification de l'ordre de commencer les prestations.

10. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises ci-après devront être impérativement produites en originaux :

- La déclaration d'intention de soumissionner datée, timbrée et signée ;
- Le registre de commerce ;
- La carte de contribuable ;
- L'accord de groupement le cas échéant ;
- Le pouvoir de signature ;
- L'attestation de non-redevance datant de moins de trois (03) mois ;
- La quittance d'achat du DAO.
- L'attestation de non-faillite ;
- La domiciliation bancaire ;
- La caution de soumission ;
- L'attestation pour soumission CNPS ;
- L'Attestation de non-exclusion des marchés.
- La déclaration d'engagement signée

11. Ouverture des Plis

a) L'ouverture des offres se fera en deux (02) temps et aura lieu le _07/02/201_ à _14_ heures, par la par la Commission Spéciale de Passation des Marchés auprès du Fonds Commun PSFE, dans la salle des conférences de l'Unité de Gestion du Fonds Commun, sise au 2ème étage de l'immeuble abritant la Délégation Régionale des Forêts et de la Faune du Centre.

b) Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture des offres ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dument mandatée.

12. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

- Dossier administratif non conforme ;
- Fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
- Note technique strictement inférieure à 80 points sur 100 ;
- Non inscription du Chef de mission à l'ordre des experts comptables.

Critères d'évaluation

L'évaluation des offres techniques sera faite sur 100 points sur la base des critères ci-dessous :

N°	Critères		Notes
1	Références du Cabinet dans les audits comptables et financiers		40
2	Qualification et expériences des experts proposés		55
	2.1	Expert senior (Chef de mission) (sur 35 points)	
	2.2	Expert junior (sur 20 points)	
3	Présentation générale du dossier		05
TOTAL			**100 points**

Toute offre technique dont la note est inférieure à quatre vingt (80) points sur (100) sera éliminée.
L'offre financière permettra de choisir le consultant à retenir par application de la méthode de sélection dans le cadre d'un budget déterminé, conformément aux procédures décrites dans le présent DAO.

13. Durée Validité des Offres

Le consultant restera engagé par son offre pendant un délai de quatre-vingt dix (90) jours à compter de la date de remise de son offre.

14. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures et jours ouvrables au Ministère des Forêts et de la Faune, Direction des Affaires Générales (Sous- Direction du Budget et du Matériel, Service des Marchés) sis à l'immeuble ministériel n°2, porte 807.
NB : « pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un sms aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48 ».

YAOUNDE le 2 Janvier 2019

Le MINISTRE

NDONGO JULES DORET

MINISTERE DE L'HABITAT ET DU DEVELOPPEMENT URBAIN

AVIS DE SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTÉRÊT N° 0002/ASMI/MINHDU/2019 DU 17 JANVIER 2019 POUR LA MISE EN PLACE DU SYSTEME DE GESTION DES AUTORISATIONS ADMINISTRATIVES DE CONSTRUCTION (SGAC) ET DE GUICHET UNIQUE DANS LES COMMUNAUTES URBAINES D'EBOLOWA ET D'EDEA

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Contexte

Dans le but de constituer une liste restreinte de Consultants devant participer à l'Appel d'Offres International Restreint relatif à la mise en place du système de gestion des autorisations administratives de construction (SGAC) et de guichet unique pour les communautés urbaines d'Ebolowa et d'Edéa, au titre des exercices budgétaires 2019 et suivant, le Ministre de l'Habitat et du Développement Urbain, Maître d'Ouvrage, lance un Avis de Sollicitation à Manifestation d'Intérêt (ASMI) à l'intention des Bureaux d'Etudes Techniques nationaux et/ou internationaux qui désirent participer à la pré-qualification pour les opérations sus-indiquées et dans les conditions ci-après.

2. Objet

Le présent Avis de Sollicitation à Manifestation d'Intérêt a pour objet la pré- qualification des Bureaux d'Etudes Techniques nationaux et/ou internationaux devant participer à l'appel d'Offre restreint portant sur la mise en place du système de gestion des autorisations administratives de construction (SGAC) et de guichet unique pour les communautés urbaines d'Ebolowa et d'Edéa, au titre de l'exercice budgétaire 2019 et suivant.
NB : Le délai prévu pour l'exécution de ladite prestation est de dix (10) mois.
Cette étude vise entre autre à aider les Communautés Urbaines d'Ebolawa et d'Edéa à introduire de nouvelles technologies et procédures pour rendre l'acquisition des actes administratifs d'urbanisme (permis de construire, permis d'implanter, permis de démolir, certificat d'urbanisme, certificat de conformité, autorisation de lotir) plus rapide, plus simple et plus facile, en automatisant et dématérialisant les procédures de traitement des demandes. Le projet vise à :
• Améliorer l'ensemble du processus (service à la clientèle, évaluation, gestion de la construction et autres autorisations qui sont délivrées par les bureaux municipaux) par la mise en place d'un logiciel de gestion des actes d'urbanisme dans chaque communauté urbaine;
• Elaborer un manuel d'utilisation du SGAC ;
• Renforcer les capacités des personnels des communautés urbaines à l'utilisation du logiciel ;
• Mettre en place un guichet unique de délivrance des autorisations administratives pour la construction.
Pour ce faire, il s'agira de :
1- Mettre en place du système électronique de gestion des autorisations de construction (SGAC) au sein de chacune des communautés urbaines :
• Analyser les procédures de gestion actuelle des autorisations liées à la construction dans chaque communauté urbaine ;
• Proposer une stratégie pour une organisation plus efficace des procédures, des normes et des formats pour la délivrance des autorisations de construction dans chaque communauté urbaine ;
• Adapter le système SGAC aux besoins de chacune des deux communautés urbaines.
2- Mettre en place un SIG intégré au SGAC dans chaque communauté urbaine concernée et faire une sensibilisation :
• Intégrer le SIG dans le SGAC de chaque Communauté Urbaine ;
• Renforcer les capacités des personnels des communautés urbaines et faire une sensibilisation du nouveau système.

3. Financement

Les prestations, objet du présent Appel à Manifestation d'Intérêt, seront financées par le Budget d'Investissement Public (BIP) du MINHDU, Exercices 2019 et suivant.

4. Remises des offres

Les Dossiers de candidature, rédigés en français ou en anglais, doivent être remis en quatre (04) exemplaires dont un (01) original et trois (03) copies marquées comme tels, sous pli fermé et scellé à la Direction des Affaires Générales, Service des Marchés du Ministère de l'Habitat et du Développement Urbain, sise à l'Immeuble Ministériel N °1 (Face Poste centrale, porte 09T02), au plus tard le 05 FEVRIER 2019 à 12 heures avec la mention :

AVIS DE SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTÉRÊT N° 0002/AS/MINHDU/2019 DU 17 JANVIER 2019 POUR LA MISE EN PLACE DU SYSTEME DE GESTION DES AUTORISATIONS ADMINISTRATIVES DE CONSTRUCTION (SGAC) ET DE GUICHET UNIQUE DANS LES COMMUNAUTES URBAINES D'EBOLOWA ET D'EDEA
AU TITRE DES EXERCICES BUDGÉTAIRES 2019 et suivants.
« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

5. Composition du dossier

Les candidats qui souhaiteraient manifester leur intérêt à réaliser les prestations décrites ci-dessus doivent fournir les pièces administratives et autres informations techniques et opérationnelles ci-après, présentées en deux volumes :

1. Volume 1 (Pièces administratives)
Le «Volume 1» comprendra les documents administratifs suivants (originaux ou copies certifiées conformes selon les cas, datées d'au plus trois (03) mois et valables pour l'exercice en cours) :
• Pour les candidats nationaux :
- Une lettre de motivation dûment signée du candidat précisant le ou les lots sollicités;
- Une attestation de non-redevance de l'exercice en cours délivrée par les services des impôts ;
- L'Accord de Groupement, le cas échéant ;
- L'original de l'attestation de non-faillite délivrée par l'autorité compétente du domicile du candidat ;
- L'original de l'attestation de non-exclusion des Marchés Publics délivrée par l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP).

• Pour les candidats internationaux :
- Une lettre précisant que le candidat a l'intention de soumissionner à l'Appel d'Offres International Restreint s'il est présélectionné ;
- L'adresse et la raison sociale du soumissionnaire ;
- Les statuts ou textes qui justifient l'existence du Candidat ;
- L'accord de Groupement, le cas échéant ;
- Une attestation de non-faillite datant de moins de quatre-vingt-dix (90) jours et délivrée par l'autorité compétente du lieu du siège du candidat ;
- Une attestation signée par l'Administration fiscale du lieu de résidence du candidat certifiant qu'il a effectué les déclarations réglementaires en matière d'impôts pour l'exercice en cours ;
- L'autorisation de vérification des références ; cette autorisation, dûment signée du Directeur Général du Cabinet d'Etudes ou du mandataire du Groupement, devra permettre au Maître d'ouvrage de procéder à toutes vérifications jugées nécessaires, pour s'assurer de l'exactitude des informations relatives aux références présentées.
2. Volume 2 (Dossier Technique)
L'enveloppe B contiendra les informations suivantes :
- La liste du personnel-clé (voir en Annexe 1) avec les copies des diplômes, des CV signés et d'une attestation d'exclusivité et de disponibilité signée par chaque expert et le responsable du candidat (voir modèle en Annexe 2) ;
- Les références du Cabinet d'Etudes ou du Groupement pour les prestations similaires réalisées au cours des dix (10) dernières années. Ces références seront présentées sous forme de contrats (premières et dernières pages des contrats avec certificat de bonne fin ou attestation de mainlevée de la caution de bonne fin délivrée par le Maître d'Ouvrage).
Il est précisé que l'absence ou la non- validité de l'une des pièces ci-dessus citées entraînera l'élimination du candidat.
2.1 La liste des experts clés de la firme
Le candidat devra disposer ou s'engager à embaucher avant le début des prestations, le personnel technique de maîtrise compétent nécessaire, à savoir :

• Un Chef de mission expert en gestion des projets informatiques (BAC+5), justifiant d'une expertise avérée et des références pertinentes en matière de gestion des projets informatiques similaires.
- Avoir au moins dix ans (10) ans d'expérience dans le domaine de la gestion des projets informatiques similaires ;
- Avoir participé à au moins trois (03) études sur les normes ou l'analyse des données urbaines, bien connaître le contexte camerounais.
• Un Architecte-urbaniste (BAC+5), justifiant d'une expertise avérée et des références pertinentes en matière de planification urbaine.
- Avoir réalisé au moins trois (03) études similaires ou de planification urbaine de complexité similaires;
- avoir au moins cinq (05) ans d'expérience dans le domaine de la planification urbaine et de l'aménagement urbain ;
- avoir participé à au moins trois (03) études sur les normes ou l'analyse des données urbaines, bien connaître le

contexte camerounais et être inscrit à l'Ordre professionnel correspondant serait un atout.
• Un Expert en Système d'Information Géographique (SIG) :
- Formation en géomatique, cartographie, topographie ou équivalent (au moins BAC+4) ;
- Expérience professionnelles d'au moins 5 ans dans le domaine des SIG ;
- Avoir réalisé au moins deux (02) études dans le domaine des SIG ;
- Maîtrise des logiciels ARCGIS et MAPINFO et autres logiciels SIG.
• Un Responsable Développement (BAC+5 au moins), justifiant d'une expertise avérée en gestion des projets de programmation de logiciel (ou équivalent). Il devra posséder
- au moins dix (10) années d'expérience générale,
- au moins cinq (05) années d'expérience professionnelle spécifique en matière de programmation et programme de développement et confirmée dans les analyses des systèmes économiques des projets similaires.

Les candidats fourniront la liste du personnel accompagnée des pièces suivantes, pour chaque expert, datées d'au plus trois (03) mois :
• Un CV daté et signé par le concerné ;
• Une copie certifiée du diplôme de chaque personnel ;
• Une attestation de présentation de l'original du diplôme ;
• Une déclaration prouvant que l'expert a bien une telle expérience, en citant les projets réalisés qui lui permettent de remplir ces critères (nom du projet, pays, dates, administration responsable, bailleur de fonds).

NB : L'ancienneté du personnel au sein de l'équipe du consultant sera prise en compte dans l'évaluation.

2.2 Les références du Cabinet
Le BET produira :
- la liste de ses références réalisées uniquement dans le domaine de développement d'application et en Système d'Information géographique (SIG) pendant les dix (10) dernières années. Pour être prise en compte dans l'évaluation, chaque référence en prestation de même nature et de même importance devra être justifiée par la copie de l'extrait du contrat comportant les premières et dernières pages, conjointement avec l'attestation de bonne fin ou le procès-verbal de réception afférent au projet concerné. Ces documents devront être clairs et lisibles pour faire ressortir : le nom du Maître d'ouvrage et le lieu d'exécution du projet ;
- une liste des projets en cours de réalisation par le cabinet avec précision de délais d'achèvement.

2.3 Les moyens logistiques, techniques et matériels
Le soumissionnaire devra justifier de la propriété des moyens logistiques, techniques et matériels en sa possession, nécessaires à la réalisation des prestations. A cet effet, il produira une liste de matériels ci-après :

1. Moyens logistiques (véhicules, moyens de communication, etc.) avec justification de la propriété (photocopies certifiées des cartes grises ou des factures) ;
2. Moyens techniques et matériels avec justification de la propriété ;

a) La liste du matériel informatique et bureautique (micro-ordinateur, imprimante, scanner, photocopieuses, logiciels, etc.) présents au siège du BET ;
b) La liste de tout autre matériel topographique propre au candidat et susceptible d'être utilisé au cours du projet (fournir les factures des fournisseurs et tout autre document attestant la propriété de ce matériel).

Les candidats possédant en propre le matériel seront favorisés.

N.B : La localisation dudit matériel doit être précisée, étant entendu que des vérifications pourront être faites par le Maître d'Ouvrage en cas de besoin.

2.4. Une attestation de capacité financière
Cette attestation devra être délivrée par une banque agréée par le Ministère des Finances selon les conditions de la COBAC, et précisant que le candidat peut pré financer les prestations à hauteur de 100 millions de FCFA

2.5 L'autorisation de vérification des déclarations
Cette autorisation dûment signée du Directeur Général du BET, devra permettre au Ministère de l'Habitat et du Développement Urbain de procéder à toute vérification jugée nécessaire, pour s'assurer de l'existence du matériel annoncé dans le dossier de candidature, et de l'exactitude des informations relatives aux références présentées auprès des Maîtres d'Ouvrages concernés.

6. Critères d'évaluation

Le présent ASMI est ouvert à toute personne morale remplissant les conditions suivantes :
1. Etre un Bureau d'Etudes Techniques exerçant dans le domaine de l''informatique spécialisé dans le génie logiciel, ayant une bonne connaissance du secteur urbain au Cameroun ;
2. Justifier des capacités techniques et financières compatibles avec les prestations à exécuter ;
3. Justifier d'une expérience suffisante en Système d'Information géographique (SIG) ;
4. Disposer du matériel et du personnel nécessaires ou s'engager à en recruter pour les prestations à exécuter ;
- Critères éliminatoires :
- Dossier administratif et technique non conforme aux prescriptions du présent ASMI ;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- Non justification de la réalisation d'une prestation similaire au cours des cinq dernières années ;
- Note d'évaluation du dossier technique inférieure à 70 points sur 100 ;
- Avoir deux (02) études et plus en cours au MINHDU.
- Critères essentiels d'évaluation du dossier technique
L'évaluation du dossier technique sera faite sur 100 points sur la base des critères essentiels suivants :

• Personnel : 55 points
• Références : 30 points
• Matériel : 05 points
• Capacité financière : 10 points.

Seuls les candidats qui auront totalisés, à l'issue de l'évaluation, une note technique au moins égale à soixante-dix (70) points sur cent seront retenus.
Pour être adjudicataire du marché, le soumissionnaire devra présenter une capacité de préfinancement d'un montant minimum de 100 millions FCFA

7. Renseignements Complémentaires

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser à la Direction des Affaires Générales, Service des Marchés du Ministère de l'Habitat et du Développement Urbain, sise au 9è étage-porte 02 de l'Immeuble Ministériel N°1 (Face Poste centrale), ou à la Division des Etudes, de la Planification et de la Coopération, sise au 4ème étage de l'Immeuble Ministériel N°1 (Face Poste centrale), Tél : 222 219 919.

8. Evaluation et publication des resultats

Les candidats retenus à l'issue de cette évaluation seront consultés dans le cadre des Appels d'Offres Restreints conformément au décret n°2018/366 portant code des Marchés Publics au Cameroun.

YAOUNDE le 17 Janvier 2019

Le MINISTRE

KETCHA COURTES CELESTINE

MINISTERE DE L'HABITAT ET DU DEVELOPPEMENT URBAIN

AVIS DE SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTÉRÊT N°0001/ASMI/MINHDU/2019 DU 17 JANVIER 2019 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT CHARGE D'ELABORER UN MANUEL DE PROCEDURES DE GESTION DES FONDS DU PROGRAMME GOUVERNEMENTAL DE CONSTRUCTION DE 10 000 LOGEMENTS SOCIAUX ET AMENAGEMENT DE 50 000 PARCELLES CONSTRUCTIBLES.FINANCEMENT : BUDGET DE FONCTIONNEMENT- MINHDU, EXERCICE BUDGÉTAIRE 2019.

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Contexte

Dans le but de constituer une liste restreinte de consultants agréés pour conduire une étude portant sur l'élaboration d'un Manuel de Procédure de Gestion des Fonds du Programme Gouvernemental de construction de 10 000 logements sociaux et aménagement de 50 000 (MPGFPG), sur financement du budget d'investissement public (BIP) de l'exercice 2019, le Ministre de l'Habitat et du Développement Urbain, Maître d'Ouvrage, lance un Avis de Sollicitation à Manifestation d'Intérêt (ASMI) à l'intention des Cabinets d'Etudes et BET installés au Cameroun qui désirent participer à la pré -qualification pour ces prestations.
Le Consultant aura pour mission de :
- formuler des réponses adéquates en vue de la clarification de la destination des fonds issus des différents comptes du Programme Gouvernemental ;
- définir les activités qui y seront financées ainsi que les modes de gestion ;
- identifier les différents intervenants et préciser leurs rôles ;
- Proposer une procédure de commercialisation ainsi que les modèles de documents conformément à la réglementation en vigueur.
Le Consultant proposera également une méthodologie de gestion pour tout nouveau compte.

2. Objet

Le présent Avis de Sollicitation à Manifestation d'Intérêt (ASMI) a pour objet la pré- qualification des Cabinets d'Etudes et BET pour conduire une étude portant sur l'élaboration d'un Manuel de Procédures de Gestion des Fonds pour l'exercice 2019.
Le Cabinet d'Expertise aura pour but d'apporter les réformes adéquates à savoir la clarification de la destination des fonds issus de la commercialisation et la définition des activités qui seront financées par tous les comptes, ainsi que les modalités de leur gestion financière.
S'agissant de la gestion financière de l'ensemble des opérations du Programme, quatre (04) comptes ont été ouverts et logés à la Caisse Autonome d'Amortissement (CAA).
Il s'agit de :
- Compte de prestations des entreprises : qui a pour but de payer les décomptes des entreprises sélectionnées pour les travaux de construction des logements et d'habitabilité;
- Compte de commercialisation des logements : qui collecte les ressources issues de la vente des logements en état futur d'achèvement. Ce compte est également sollicité pour le paiement de certaines prestations ;
- Compte de paiement des prestations de la Maîtrise d'œuvre privée du projet COFFOR ;
- Compte pour le projet MIPROMALO : constituée pour la mise en œuvre du projet de construction de 120 logements en matériaux locaux dont la première phase consiste à la construction de deux immeubles pilote de type R+2 en matériaux locaux à Olembé/Yaoundé.

3. Participation et origine

Sont autorisés à soumissionner, les Cabinets d'Etudes et BET remplissant les critères de qualification ci-après :

1. Etre un Cabinet d'Etudes ou BET installés au Cameroun ;
2. Justifier des capacités techniques et financières requises, notamment :

- Présenter un dossier administratif conforme aux spécifications du point III.1 ci-dessous ;
- Avoir des références telles qu'indiquées au point (III.2.2) dans la mise en place des établissements financiers ou de crédit ;
- Disposer du personnel compatible avec les prestations à réaliser, tel que requis au point (III.2.1) du présent ASMI ;
- Présenter une capacité financière conforme au point (III 2.4) ci-dessous.

4. Financement

FINANCEMENT : Budget de Fonctionnement- MINHDU, exercice budgétaire 2019.

5. Remises des offres

Les Dossiers de candidature comportant les volumes 1 et 2, rédigés en français ou en anglais, doivent être remis en quatre (04) exemplaires dont un (01) original et trois (03) copies marqués comme tels, sous pli fermé et scellé à la Direction des Affaires Générales, Service des Marchés sis au 9ème étage porte 02 de l'Immeuble abritant les services centraux du MINHDU, Tél : (237) 22 21 99 14, au plus tard le 05 FEVRIER 2019 à 11 heures précises avec la mention :

AVIS DE SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTÉRÊT N°0001/ASM/MINHDU/2019 DU 17 JANVIER 2019 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT CHARGE D'ELABORER UN MANUEL DE PROCEDURE DE GESTION DES FONDS DU PROGRAMME GOUVERNEMENTAL DE CONSTRUCTION DE 10 000 LOGEMENTS SOCIAUX ET AMENAGEMENT DE 50 000 PARCELLES CONSTRUCTIBLES
FINANCEMENT : BIP MINHDU-EXERCICE BUDGETAIRE 2019.
« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

6. Composition du dossier

Les Cabinets ou BET qui souhaiteraient manifester leur intérêt à réaliser les prestations décrites ci-dessus devront fournir les pièces ci-après, présentées en deux (02) volumes :
1- Volume 1 (Pièces Administratives)
Le «Volume 1» comprendra les pièces administratives suivantes datées d'au plus trois (03) mois à l'ouverture des plis :

• Une lettre de motivation dûment signée du candidat ;
• Une attestation de non-redevance de l'exercice en cours délivrée par les services des impôts ;
• L'attestation de non-faillite délivrée par le Tribunal de Grande Instance du lieu de résidence du soumissionnaire (original);
• L'original de l'attestation de non- exclusion des Marchés Publics délivrée par l'autorité compétente.

En cas de groupement, les trois dernières pièces ci-dessus mentionnées doivent être fournies par chaque membre constitutif. Dans ce cas, le mandataire du groupement doit être formellement désigné par un acte joint au présent dossier.

Nota bene : L'absence ou la non-validité de l'une des pièces ci-dessus citées entraînera l'élimination du candidat.
2. Volume 2 (Dossier Technique)

1 La liste des experts clés du Cabinet et BET
Le soumissionnaire devra disposer ou s'engager de recruter avant le début des prestations, le personnel technique compétent nécessaire, à savoir :

- Un Chef de Projet, Expert-Comptable, inscrit à ONECAM (Ordre National des Experts Comptables du Cameroun), ayant au moins 15 ans d'expérience et présentant au moins une expérience similaire;
- Un Chef de Projet, Expert Financier ou économiste de qualification minimale (Bac+5), ayant au moins 10 ans d'expérience dans l'élaboration des politiques ou mécanismes de financement de l'habitat social ;
- Un Juriste/Expert des institutions de qualification minimale (BAC+4), justifiant au moins de 10 ans d'expérience dans le domaine commercial ;
Le candidat fournira la liste du personnel accompagnée des pièces suivantes, pour chaque expert, datées d'au plus trois (03) mois :

• CV daté et signé par le concerné ;
• La copie certifiée du diplôme de chaque personnel.

NB : La non- production de l'une de ces pièces entraînera, pour l'Expert considéré, la note zéro (0).

2 Les références du Cabinet
Le BET/Cabinet produira la liste de ses références réalisées dans les domaines de l'élaboration des politiques ou mécanismes de financement des programmes et projets, de la mise en place des institutions et fonds, de l'élaboration des manuels de procédures, etc., pendant les dix (10) dernières années. Pour être prise en compte dans l'évaluation, chaque référence en prestation de même nature et de même importance devra être justifiée par la copie de l'extrait du contrat comportant les première et dernière pages, conjointement avec l'attestation de bonne fin ou le procès-verbal de réception afférent au projet concerné. Ces documents devront être clairs et lisibles pour faire ressortir : le nom du Maître d'ouvrage et le lieu d'exécution du projet.

3 Les moyens logistiques, techniques et matériels
- Le soumissionnaire devra justifier de la propriété des moyens logistiques, techniques et matériels en sa possession, nécessaires à la réalisation des prestations. A cet effet, il produira une liste de matériels ci-après :
- Moyens informatiques avec justification de la propriété (micro-ordinateur, imprimante) ;
- Un véhicule de liaison pick-up 4x4 (propriétaire ou contrat de location avec photocopie certifiée de la carte grise).

N.B : La localisation dudit matériel doit être précisée, étant entendu que des vérifications pourront être faites par le Maître d'Ouvrage en cas de besoin.

4 Une attestation de capacité financière
Cette attestation devra être délivrée par une banque agrée par le Ministre des Finances et précisant que le soumissionnaire peut préfinancer les prestations à hauteur de 10 millions de F CFA.

5 L'autorisation de vérification des déclarations
- Cette autorisation dûment signée du Directeur du Cabinet, devra permettre au Ministère de l'Habitat et du Développement Urbain de procéder à toute vérification jugée nécessaire, pour s'assurer de l'existence du matériel annoncé dans le dossier de candidature, et de l'exactitude des informations relatives aux références présentées auprès des Maîtres d'Ouvrages concernés.

7. Critères d'évaluation

- Critères éliminatoires :
- Dossier administratif non conforme aux prescriptions du présent avis ;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- Non justification de la réalisation d'une prestation similaire au cours des cinq dernières années ;
- Note d'évaluation du dossier technique inférieure à 70 points sur 100 ;
- Avoir deux (02) études et plus en cours au MINHDU.

- Critères essentiels d'évaluation
L'évaluation de la qualité des offres techniques sera faite sur 100 points sur la base des critères ci-dessous :
- Personnel : 50 points
- Expert-Comptable: 20 points ;
- Expert Financier ou Economiste : 15 points ;
- Juriste/Expert des institutions : 15 points.
- Références : 25 points ;
- Capacité financière : 15 points ;
- Matériel : 10 points.

Seuls les candidats qui auront totalisés, à l'issue de l'évaluation, une note technique au moins égale à soixante-dix (70) points sur cent (100), seront retenus.

8. Renseignements Complémentaires

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser à la Direction de l'Habitat Social et de la Promotion Immobilière du Ministère de l'Habitat et du Développement Urbain, sis au 6ème étage de l'Immeuble Ministériel N°1 (Tour). Tél. : (+237) 222 220 518

9. Evaluation et publication des resultats

Les candidats retenus à l'issue de cette évaluation seront consultés dans le cadre de l'Appel d'Offres restreint concerné conformément à l'article 76 du décret N°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics au Cameroun.

YAOUNDE le 17 Janvier 2019

Le MINISTRE

KETCHA COURTES CELESTINE

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE,DE LA PLANIFICATION ET L'AMÉNAGEMENT DU TÉRRITOIRE

COMMUNIQUE N°00044/C/MINEPAT/SG/DGPAT/DATZF/CESA DU 14 JAN 2019 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS RELATIFS AUX AVIS D'APPELS INTERNATIONAUX A MANIFESTATION D'INTERET DU 26 OCTOBRE 2017 POUR L'ELABORATION DES SCHEMAS D'AMENAGEMENT ET DE DEVELOPPEMENT DURABLE DU TERRITOIRE DES REGIONS DU NORD ET DU SUD-OUEST

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

Le Ministre de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire communique :
Conformément aux dispositions des Avis d'Appels Internationaux à Manifestation d'Intérêt du 26 octobre 2017 pour l'élaboration des Schémas d'Aménagement et de Développement Durable du Territoire des Régions du Nord et du Sud-Ouest, les groupements de bureaux d'études ci-après sont pré-qualifiés pour soumissionner à l'Appel d'Offres International Restreint.
Pour la Région du Nord :

N°	Candidats	Adresses
1.	Groupement AGRER Groupo TYSA/TEREA/DITA Conseil	Avenue Louise, 251 : bte 23 : 1050 Bruxelles : Belgique Tél. (+32) (0) 640 63 10 Fax (+32) (0) 648 75 38 e-mail : agrer@agrer.com
2.	Groupement EGIS International/EGIS Cameroun	Siège Yaoundé Rue 1077 Frédéric Foe, Hippodrome BP: 911 Yaoundé Tel: +237 222 221 185 E-mail: egis-cameroun@egis-cameroun.comAgence Douala 21, avenue de l'Indépendance BP:12 292 Douala Tel: +237 233 431 149 E-mail: egisdouala@egis-cameroun.com
3.	Groupement COTESA/CADEK	Immeuble CNPS EX-SIA, Place du Gouvernement Bonandjo BP: 3914 Douala Tel: +237 33 43 89 71 Fax: +237 33 43 08 86 E-mail: cadeksarl@gmail.com
4.	Groupement STUDI International/STUDI Cameroun/IDEA Consult/BET GEOCOMPETENCE	Djeuga Appart-Hôtel, Bureau n°901, 9ème étage BP: 2659 Yaoundé Tel: +237 242 711 493 E-mail: studi@studi.co
5.	Groupement CID/AGORA Consulting	BP : 6 583 Yaoundé-Cameroun Tel : (+237) 222 21 92 89 / 242 01 10 82 Email : info@agora-consulting.net

Pour la Région du Sud-Ouest :

N°	Candidats	Adresses
1.	Groupement GFA Consulting Group/UNIQUE forestry and land use/Geospatial Technology Group	GFA Consulting Group GmbH Eulenkrugstrabe 82 22359 Hamburg, Germany Phone +49 (40) 6 03 06-0 Fax +49 (40) 6 03 06-119 E-mail africa@gfa-group.de
2.	Groupement BRL Ingénierie/JMN Consultant	1105, avenue Pierre Mendès-France BP : 94001-30001 Nîmes cedex 5- France Tel : +33 (0) 4 66 87 50 00 Fax : + 33 (0) 4 66 87 51 09 E-mail : brli@brl.fr/www.brl.fr

N°	Candidats	Adresses
3.	Groupement EGIS International/EGIS Cameroun	Siège Yaoundé Rue 1077 Frédéric Foe, HippodromeBP: 911 Yaoundé Tel: +237 222 221 185 E-mail: egis-cameroun@egis-cameroun.com Agence Douala 21, avenue de l'Indépendance BP:12 292 Douala Tel: +237 233 431 149 E-mail: egisdouala@egis-cameroun.com
4.	Groupement STUDI International/STUDI Cameroun/IDEA Consult/BET GEOCOMPETENCE	Djeuga Appart-Hôtel, Bureau n°901, 9ème étage BP: 2659 Yaoundé Tel: +237 242 711 493 E-mail: studi@studi.com

Les bureaux d'études ou groupements de bureaux d'études n'ayant pas été pré-qualifiés sont priés de passer retirer leurs offres sous huitaine dès publication du présent communiqué. Passé ce délai, elles seront détruites.

YAOUNDE le 14 Janvier 2019

Le MINISTRE DÉLÉGUÉ

TASONG PAUL

CAISSE NATIONALE DE PRÉVOYANCE SOCIALE

COMMUNIQUE N° 002/19/DG/CNPS DU 16 JANVIER 2019PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 29/AONO/CNPS/DG/CIPM/18 DU 22 NOVEMBRE 2018 POUR LA MISE EN ŒUVRE DES SYSTEMES DE SECURITE INCENDIE POUR LES CENTRES DE PREVOYANCE SOCIALE DE FOUMBAN, MESSAMENDONGO ET SECTEUR INFORMEL DE DOUALA, EN PROCEDURE D'URGENCE

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

LE DIRECTEUR GENERAL DE LA CNPS COMMUNIQUE :
Les résultats de l'Appel d'Offres National Ouvert n° 29/AONO/CNPS/DG/CIPM/18 du 22 novembre 2018 relatif à la mise en œuvre des systèmes de sécurité incendie dans les Centres de prévoyance sociale de Foumban, Messamendongo et Secteur Informel de Douala, en procédure d'urgence se présentent ainsi qu'il suit :

Lot	Attributaire	Montant HTT	Délai d'exécution
unique	**PRAMAR CAMEROUN Sarl** **B.P 8889 Douala** **Tel: 670 049 477**	**22 046 450**	03 mois

Ledit attributaire est par conséquent invité à bien vouloir se présenter dès diffusion du présent communiqué au Service des Marchés sis au 9ème étage, porte 903 de l'immeuble-siège de la CNPS à la place de l'indépendance, pour les formalités de notification d'attribution du Marché considéré.
Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine. Passé ce délai, celles-ci seront détruites.
Le présent communiqué tient lieu de mainlevée de la caution de soumission des soumissionnaires non retenus.

YAOUNDE le 16 Janvier 2019

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MEKULU MVONDO AKAME Noël Alain Olivier

CENTRALE NATIONALE D'APPROVISIONNEMENT EN MÉDICAMENTS ET CONSOMMABLES MÉDICAUX ESSENTIELS

COMMUNIQUÉ PORTANT PUBLICATION DU MARCHÉ RELATIF À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°009/AONO/CEN/CPM/2018, LANCÉ EN PROCÉDURE D'URGENCE, RELATIF AU RECRUTEMENT D'UNE SOCIÉTÉ DE PRESTATIONS DE SERVICE DE GARDIENNAGE À LA CENAME (LOT UNIQUE) POUR L'EXERCICE 2019.

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

Le Directeur Général de la CENAME communique :
Par Décision d'attribution n° 0043/19/D/DG/DAF/CSBAG/CEN/ 15 JAN 2019 ***la Société*** **ESSOKA SECURITY** est retenue pour les prestations de service de gardiennage à la CENAME (lot unique) pour l'exercice 2019. Le montant total toutes taxes comprises corrigé de ces prestation est de ***Trente sept millions deux cent six mille francs CFA (37 206 000 F.CFA).*** La durée d'exécution est de douze (12) mois pour compter de la date de signature du Marché.
Le Directeur Général ou son représentant dûment désigné de cette Société est invité à se présenter au Service des Marchés de la CENAME pour l'établissement du projet de Marché correspondant.
Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine dès publication du présent communiqué. Passé ce délai, ces offres seront détruites sans qu'il y ait lieu à réclamation.

YAOUNDE le 15 Janvier 2019

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

VAILLAM Joseph

PROGRAMME NATIONAL DE DÉVELOPPEMENT PARTICIPATIF

COMMUNIQUE N° 001 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET RELATIF A LA SELECTION D'UN CONSULTANT INDIVIDUEL POUR L'ÉVALUATION DU PROJET RADIOS COMMUNAUTAIRES DU PROGRAMME NATIONAL DE DEVELOPPEMENT PARTICIPATIF (PNDP).

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

Le Coordonnateur National du Programme National de Développement Participatif (PNDP) communique :

Le Consultant dénommé Monsieur KOLOKOSSO A BEDIANG, BP : 14 879 Yaoundé, Tél : 675 03 01 04 a été retenu comme attributaire du contrat relatif à l'évaluation du projet radios communautaires du Programme National de Développement Participatif (PNDP).

Le Consultant concerné est invité à prendre attache avec la Cellule Nationale de Coordination du PNDP sise au lieu-dit pont-dragages, après la résidence de l'ambassadeur de Côte d'Ivoire, non loin des bureaux de l'Organisation des Nations Unies pour l'Education, la Science et la Culture/UNESCO et du Programme des Nations Unies pour le Développement /PNUD, pour les modalités de signature du contrat.

YAOUNDE le 18 Janvier 2019

Le COORDONNATEUR NATIONAL

NGA MARIE MADELEINE

MINISTERE DE L'HABITAT ET DU DEVELOPPEMENT URBAIN

COMMUNIQUE N° 00030 /C/MINHDU/19 DU 04 JANVIER 2018 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS RELATIFS A L'AVIS DE SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTERET N°04060/ASMI/MINHDU/2018 DU 04 DECEMBRE 2018 POUR LES ETUDES ARCHITECTURALES ET TECHNIQUES EN VUE DE LA CONSTRUCTION DE LA DELEGATION REGIONALE DU MINHDU DU BUI.

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

Le Ministre de l'Habitat et du Développement Urbain communique :

Les Bureaux d'Etudes Techniques ci- après ont été pré-qualifiés et pourront soumissionner à l'Appel d'Offres National Restreint relatif à la consultation suscitée. Il s'agit:

N°	BET	ADRESSES
1	POLYGONE SARL	BP : 33 872 Yaoundé ; Tél : 243 555 506 / 699 846 465
2	NEW AFRICA	BP : 14 804 Yaoundé, Tel : 676 893 951 / 698 437 496
3	Gpt ETS DJIBO / SETREC Sarl	BP : 608 Yaoundé, Tel : 679 87 58 23 / 699 96 64 75

Par ailleurs, le soumissionnaire n'ayant pas été sélectionné est prié de passer retirer sa soumission sous quinzaine dès publication du présent communiqué. Passé ce délai, ces offres seront détruites.

YAOUNDE le 4 Janvier 2019

Le MINISTRE

KETCHA COURTES CELESTINE

MINISTERE DE L'HABITAT ET DU DEVELOPPEMENT URBAIN

COMMUNIQUE N° 0001/E/2/C/MINHDU/19 DU 16 JANVIER 2018 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS RELATIFS A L'AVIS DE SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTERET N°04038/AMI/MINHDU/2018 DU 30 NOVEMBRE 2018 EN VUE DE LA FORMATION DE JEUNES EN DIFFICULTE AUX PETITS METIERS DU SECTEUR URBAIN DANS LES COMMUNES DE MBOMA, GUIDER, GAROUA 1ER, MBENGWI, BAMENDA 3ÈME ET ABONG-BANG (FABRICATION ET POSE DES PAVES) EN VUE DE LEUR INSERTION SOCIO-ECONOMIQUE.

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

Le Ministre de l'Habitat et du Développement Urbain communique :
Les Bureaux d'Etudes Techniques ci- après ont été pré-qualifiés et pourront soumissionner à l'Appel d'Offres National Restreint relatif à la consultation suscitée . Il s'agit:

N°	BET	ADRESSES
1	Ets 2FK	BP : 15 520 Douala ; Tél : 333 470 638 / 699 80 10 21
2	Ets FABEL	BP : 15 461 Douala ; Tél : 680 79 54 20
3	Ets GEPSE	BP : 3 224 Yaoundé ; Tél : 699 92 30 33

YAOUNDE le 16 Janvier 2019

Le MINISTRE

KETCHA COURTES CELESTINE

MINISTERE DE L'HABITAT ET DU DEVELOPPEMENT URBAIN

COMMUNIQUE N°0002/E/2/C/MINHDU/19 DU 16 JANVIER 2018 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS RELATIFS A L'AVIS DE SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTERET N°04037/AMI/MINHDU/2018 DU 30 NOVEMBRE 2018 EN VUE DE L'AMENAGEMENT CONCERTE DES QUARTIERS DANS LES COMMUNES DE DOUALA III ET YAOUNDE VII AU TITRE DE L'EXERCICE BUDGETAIRE 2019.

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

Le Ministre de l'Habitat et du Développement Urbain communique :

Les Bureaux d'Etudes Techniques ci- après ont été pré-qualifiés et pourront soumissionner à l'Appel d'Offres National Restreint relatif à la consultation suscitée. Il s'agit:

N°	BET	ADRESSES
1	Ets EECIS	Tél: 696 577 981
2	FERMA	Tel: 696 577 981
3	Ets FOSTER COMPANY	BP : 4077 Yaoundé, Tel : 677 694 135
4	LE COMPETING BET	BP: 7 214 Yaoundé ; Tel 222 215 988 / 699 501 177

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été sélectionnés sont priés de passer retirer leurs soumissions sous quinzaine dès publication du présent communiqué. Passé ce délai, ces offres seront détruites.

YAOUNDE le 16 Janvier 2019

Le MINISTRE

KETCHA COURTES CELESTINE

MINISTERE DE L'HABITAT ET DU DEVELOPPEMENT URBAIN

COMMUNIQUE N°0003/E/2/C/MINHDU/19 DU 16 JANVIER 2018 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS RELATIFS A L'AVIS DE SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTERET N°04004/AMI/MINHDU/2018 DU 28 NOVEMBRE 2018 POUR LE RECRUTEMENT DES BET POUR LES ETUDES TECHNIQUES, LE CONTROLE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX D'ENTRETIEN, DE REHABILITATION OU DE CONSTRUCTION DES OUVRAGES D'ART, VOIRIES EN TERRE ET REVETUES DANS CERTAINES VILLES DU CAMEROUN.

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

Le Ministre de l'Habitat et du Développement Urbain communique :

Les Bureaux d'Etudes Techniques ci- après ont été pré-qualifiés et pourront soumissionner aux l'Appels d'Offres Nationaux Restreints relatifs aux études techniques à venir. Il s'agit:

N°	BET	ADRESSES
1	BEC LA ROUTIERE	BP: 13 704 Yaoundé Tél. 222 22 35 64
2	CREACONSULT	BP. : 11 735 Douala, Tél: 233 42 63 85 / 694 24 98 48
3	Gpt CERBAT / S&N Business	1. : 13 258 Yaoundé, Tél : 222 313 712 / 699 965 659 / 677 110 250 / 677 93 77 40 / 677 11 23 08
4	DIDON CONSEILS	BP: 30 011 Yaoundé, Tél: 222 21 84 27
5	Gpt INTEGC / GE	BP : 11 088 Yaoundé, Tél : 222 22 02 16 / 677 70 02 15
6	LE COMPETING-BET	BP. : 6 718 Douala, Tél: 222 21 59 88 / 699 50 11 77
7	MATURIS Sarl	1. : 11 681 Yaoundé, Tél : 222 23 31 92
8	PRISMA Sarl	1. : 7 658 Yaoundé, Tél : 22 23 25 99 / 99 41 52 09
9	PYRAMIDE INTER	BP : 13 584 Yaoundé ; Fax : 222 23 31 92

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été sélectionnés sont priés de passer retirer leurs soumissions sous quinzaine dès publication du présent communiqué. Passé ce délai, ces offres seront détruites.

YAOUNDE le 16 Janvier 2019

Le MINISTRE

KETCHA COURTES CELESTINE

CAISSE NATIONALE DE PRÉVOYANCE SOCIALE

DECISION N° 50/19/DG/CNPS DU 16 JANVIER 2019PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 29/AONO/CNPS/DG/CIPM/18 DU 22 NOVEMBRE 2018 RELATIF À LA MISE EN ŒUVRE DES SYSTÈMES DE SÉCURITÉ INCENDIE DANS LES CENTRES DE PRÉVOYANCE SOCIALE DE FOUMBAN, MESSAMENDONGO ET SECTEUR INFORMEL DE DOUALA, EN PROCÉDURE D'URGENCE.

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

LE DIRECTEUR GENERAL DE LA CAISSE NATIONALE DE PREVOYANCE SOCIALE

VU le traité instituant une Conférence Interafricaine de la Prévoyance sociale du 21 septembre 1993, ratifié par décret n°95/136 du 24 juillet 1995 ;

VU l'Ordonnance n°73/17 du 22 mai 1973 portant organisation de la prévoyance sociale, modifiée par la loi n°84/006 du 04 juillet 1984 ;

VU le Décret n° 2018/354 du 07 juin 2018 portant réorganisation et fonctionnement de la Caisse nationale de Prévoyance sociale ;

VU le Décret n° 2008/129 du 07 avril 2008 portant nomination du Directeur Général de la Caisse nationale de Prévoyance sociale ;

VU le Décret n°2017/566 du 13 novembre 2017 portant nomination du Président du Conseil d'Administration de la Caisse nationale de Prévoyance sociale ;

VU la Résolution n°045/18/PCA du 12 juillet 2018 fixant les modalités de passation des marchés à la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale ;

VU l'Avis d'Appel d'Offres National Ouvert n° 29/AONO/CNPS/DG/CIPM/18 du 22 novembre 2018 ;

VU le procès-verbal des travaux de la CIPM de la CNPS en sa session du 03 janvier 2019.

D E C I D E :

Article 1er.- L'entreprise **PRAMAR CAMEROUN Sarl** est déclarée adjudicataire du lot unique de l'Appel d'Offres ci-dessus visé suivant tableau ci-après :

Lot	Attributaire	Montant HTT	Délai d'exécution
unique	**PRAMAR CAMEROUN Sarl** **B.P 8889 Douala** **Tel: 670 049 477**	**22 046 450**	03 mois

Article 2.- La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

YAOUNDE le 16 Janvier 2019

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MEKULU MVONDO AKAME Noël Alain Olivier

MINISTÈRE DES FORÊTS ET DE LA FAUNE

COMMUNIQUE N°0006/C/MINFOF/SETAT/SG/DAG/SDBM/SMA/19 DU 04 JANVIER 2019 ORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°0162/AONO/MINFOF/CSPM/FC-PSFE/2018 DU 09 OCTOBRE 2018 RELATIF AU RECRUTEMENT D'UN BUREAU D'ETUDES OU D'UN BUREAU DE CONSULTANTS CHARGE DE LA MAÎTRISE D'ŒUVRE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION ET EQUIPEMENT POUR LA SECURISATION DES PARCS NATIONAUX DE LA BENOUE ET DE BOUBA NDJIDA.

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

LE MINISTRE DES FORETS ET DE LA FAUNE COMMUNIQUE :

Par Décision n° 0005/D/MINFOF/SETAT/SG/DAG/SDBM/SMA/19 du 04 janvier 2019 portant attribution du Marché relatif à la réalisation de la maîtrise d'œuvre des travaux de construction et équipement pour la sécurisation des Parcs Nationaux de la Bénoué et de Bouba Ndjida, la société **ERE DEVELOPPEMENT** est déclarée adjudicataire dudit Marché, ainsi qu'il suit :

FINANCEMENT	SOCIETE	MONTANT FCFA TTC	DELAI D'EXECUTION
BUDGET DU FONDS COMMUN PSFE - Exercice 2019	ERE DEVELOPPEMENT	Cent dix millions sept cent onze mille neuf cent soixante- un (**110 711 961)**	11 mois

Le Directeur Général de la Société **ERE DEVELOPPEMENT** est invité à se présenter, dès publication du présent communiqué, au Ministère des Forêts et de la Faune, Direction des Affaires Générales (Service des Marchés, porte 807) de l'immeuble ministériel n°2, pour l'établissement du projet de marché.

Le présent communiqué tient lieu de main levée de caution de soumission.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été sélectionnés sont priés de passer retirer leurs soumissions sous quinzaine dès publication du présent communiqué. Passé ce délai, leurs offres seront détruites.

YAOUNDE le 4 Janvier 2019

Le MINISTRE

NDONGO JULES DORET

CENTRALE NATIONALE D'APPROVISIONNEMENT EN MÉDICAMENTS ET CONSOMMABLES MÉDICAUX ESSENTIELS

DECISION N°0043/19/D/DG/DAF/CSBAG/CEN/YDEPORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°009/AONO/CEN/CPM/2018, LANCÉ EN PROCÉDURE D'URGENCE, RELATIF AU RECRUTEMENT D'UNE SOCIÉTÉ DE PRESTATIONS DE SERVICE DE GARDIENNAGE À LA CENAME (LOT UNIQUE) POUR L'EXERCICE 2019.

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

Le Directeur Général de la CENAME
Vu la Constitution ;
Vu la Loi n° 2017/010du 12 juillet 2017 portant Statut Général des Etablissements Publics ;
Vu le Décret n° 2009/386 du 30 novembre 2009 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret n° 2005/252 du 30 juin 2005 portant création, organisation et fonctionnement de la Centrale Nationale d'Approvisionnement en Médicaments et Consommables Médicaux Essentiels (CENAME) ;
Vu l'Arrêté n° 087/CAB/PM du 25 juillet 2006 portant création d'une Commission de Passation de Marchés auprès de la Centrale Nationale d'Approvisionnement en Médicaments et Consommables Médicaux Essentiels ;
Vu l'Arrêté n° 207/CAB/PM du 27 décembre 2010 portant nomination du Président de la Commission de Passation des Marchés auprès de la Centrale Nationale d'Approvisionnement en Médicaments et Consommables Médicaux Essentiels ;
Vu la Décision n° 0166/12/DG/CENAME du 08 février 2012 modifiant et complétant certaines dispositions de la Décision n° 0211/11/DG/CENAME du 31 janvier 2011 portant constatation de la composition de la Commission de Passation des Marchés de la Centrale Nationale d'Approvisionnement en Médicaments et Consommables Médicaux Essentiels ;
Vu le Décret n° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
Vu le Décret n° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;
Vu le Dossier d''Appel d'Offres National Ouvert n°009/AONO/CEN/CPM/2018, lancé en procédure d'urgence, relatif au recrutement d'une société de prestations de service de gardiennage à la CENAME (lot unique) pour l'exercice ;
Vu la Correspondance n° 038/18/L/CPM/CEN/YDE du 03 janvier 2019 du Président de la Commission de Passation des Marchés de la CENAME, pour proposition d'attribution.
DECIDE
Article 1er : est attributaire de l'Appel d'Offres National Ouvert n°009/AONO/CEN/CPM/2018, lancé en procédure d'urgence, relatif au recrutement d'une société de prestations de service de gardiennage à la CENAME (lot unique) pour l'exercice: **ESSOKA SECURITY,** pour un montant respectif de :
Lot unique : total toutes taxes comprises de : trente sept millions deux cent six mille francs CFA (37 206 000 F.CFA). La durée d'exécution est de douze (12) mois pour compter de la date de signature du Marché.
Article 2 : le Directeur Général ou le représentant dûment désigné de cette Société est invité à se présenter au Service des Marchés de la CENAME pour l'établissement du projet de Marché correspondant.

YAOUNDE le 15 Janvier 2019

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

VAILLAM Joseph

AGENCE DE PROMOTION DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES

ADDITIF RECTIFICATIF N°01 DEMANDE DE COTATION N° 003 /DC/MINPMEESA/APME/CIPM/2018 DU 19 DECEMBRE 2018 POUR LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION DU MOBILIER, MATERIEL DE BUREAU ET DES EQUIPEMENTS INFORMATIQUES A L'AGENCE DE PROMOTION DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES DESTINES AU PROGRAMME TRANSFAGRI EN PROCEDURE D'URGENCEFINANCEMENT : FONDS C2D DU PROGRAMME TRANSFAGRI, CONVENTION D'AFFECTATION N°CCM 1443 01 K, ENTRE L'AGENCE FRANÇAISE DE DÉVELOPPEMENT ET LA RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1	Critères d'évaluation

Au lieu de ...

1- Critères éliminatoires
- Absence d'une pièce du dossier administratif ou non-conformité après les 48 heures ;
- Fausses déclarations ou pièces falsifiées ;
- Absence d'un prospectus détaillé avec photos accompagné d'une fiche présentant les caractéristiques techniques du matériel proposé ;
- Absence ou non-conformité de la caution de soumission ;
- Absence de la déclaration sur l'honneur de n'avoir pas abandonné de prestation au cours des trois (03) dernières années ;
- Agrément justifiant l'autorisation d'achat du bois débité légal (lot 1).
- Non-respect d'au moins **quatre-vingt pour cent (80%) des critères essentiels**.

2- Critères essentiels
- conformité aux spécifications techniques……..oui/non
- expériences et références du Soumissionnaire (au moins deux au cours des cinq dernières années) dans les prestations similaires ……..oui/non
- service après-vente (pour le lot 2)…… .....oui/non
- disponibilité des pièces de rechange (pour le lot 2)……oui/non
- délai de garantie (pour le lot 2).....oui/non
- délai de livraison……oui/non
- cahier des clauses administratives particulières (CCAP) et descriptif des fournitures paraphés et signés……oui/non
- déclaration d'intégrité signée (voir modèle)……oui/non

3- Evaluation des propositions financières :
Chaque proposition conforme se voit attribuer un score technique. Une proposition est rejetée à ce stade si elle n'atteint pas le score technique minimum de **80% de oui**.

1	Critères d'évaluation
	Lire plutot **Critères éliminatoires** - Absence d'une pièce du dossier administratif ou non-conformité après les 48 heures ; - Absence d'un Certificat de conformité aux normes du matériel (lot2); - Fausses déclarations ou pièces falsifiées ; - Absence d'un prospectus détaillé avec photos accompagné d'une fiche présentant les caractéristiques techniques du matériel proposé ; - Absence ou non-conformité de la caution de soumission ; - Absence de la déclaration sur l'honneur de n'avoir pas abandonné de prestation au cours des trois (03) dernières années ; - Agrément justifiant l'autorisation d'achat du bois débité légal (lot 1). - Non-respect d'au moins **quatre-vingt pour cent (80%) des critères essentiels**. **Critères essentiels** - conformité aux spécifications techniques……..oui/non - expériences et références du Soumissionnaire (au moins deux au cours des cinq dernières années) dans les prestations similaires ……..oui/non - service après-vente (pour le lot 2)…… .....oui/non - disponibilité des pièces de rechange (pour le lot 2)……oui/non - délai de garantie (pour le lot 2).....oui/non - délai de livraison……oui/non - cahier des clauses administratives particulières (CCAP) et descriptif des fournitures paraphés et signés……oui/non - déclaration d'intégrité signée (voir modèle)……oui/non **Evaluation des propositions financières :** Chaque proposition conforme se voit attribuer un score technique. Une proposition est rejetée à ce stade si elle n'atteint pas le score technique minimum de **80% de oui**.

2	Autres
	Au lieu de ... N/A

2	Autres

Lire plutot

La Commission Interne de Passation des Marchés procédera à la vérification de la conformité et à la comparaison des offres en procédant dans l'ordre suivant :
l'examen de la conformité des offres, du point de vue :
a) Des critères éliminatoires ci-après :
- Absence d'une pièce du dossier administratif ou non-conformité après les 48 heures ;
- Absence d'un Certificat de conformité aux normes du matériel (lot2);
- Fausses déclarations ou pièces falsifiées ;
- Absence d'un prospectus détaillé avec photos accompagné d'une fiche présentant les caractéristiques techniques du matériel proposé ;
- Absence ou non-conformité de la caution de soumission ;
- Absence de la déclaration sur l'honneur de n'avoir pas abandonné de prestation au cours des trois (03) dernières années
- Non-respect d'au moins **quatre-vingt pour cent (80%) des critères essentiels** ;
- L'Agrément justifiant l'autorisation d'achat du bois débité légal (lot 1).

b) Des critères essentiels ci-après :
- conformité aux spécifications techniques……..oui/non
- expériences et références du Soumissionnaire (au moins deux au cours des cinq dernières années) dans les prestations similaires ……...oui/non
- service après-vente (pour le lot 2)…… .....oui/non
- disponibilité des pièces de rechange (pour le lot 2)……oui/non
- délai de garantie (pour le lot 2)..…….....oui/non
- délai de livraison……..…oui/non
- cahier des clauses administratives particulières (CCAP) et descriptif des fournitures paraphés et signés……oui/non
- déclaration d'intégrité signée (voir modèle)…….oui/non

la vérification des opérations arithmétiques, en utilisant le cas échéant les prix unitaires en lettres pour procéder aux corrections nécessaires ;
l'élaboration d'un tableau récapitulatif des offres.
NB : pour les entreprises de moins de cinq (05) années d'existence, les références du promoteur ou d'un responsable technique peuvent se substituer à celles de la structure elle même.
Le reste sans changement.

YAOUNDE le 18 Janvier 2019

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

BADGA JEAN MARIE LOUIS

ARMP
Agence de Régulation des Marchés Publics

FORMULAIRE D'ABONNEMENT AU e-JDM

Journal des Marchés Publics # _____

PUBLICITÉ

Service e-JDM
JDM Electronique

Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE
CNE Electronique

Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

Personne Morale

Société : .....

Secteur d'activité : .....

Représentant ou Point Focal

Civilité : ☐ Mme ☐ Mr

Nom : .....

Prénom : .....

Fonction : .....

Tél.(*) : ..... E-mail(*) : .....

Personne Physique

Civilité : ☐ Mme ☐ Mr

Nom : .....

Prénom : .....

Profession : .....

Tél.(*) : ..... E-mail(*) : .....

Localisation

Pays : ..... Ville : .....

Adresse(**) : ..... B.P. : .....

Tél.(*) : ..... Fax : .....

E-mail(*) : .....

Site web : .....

Option d'Abonnement

☐	Annuel	49.000 FCFA TTC
☐	Semestriel	25.000 FCFA TTC
☐	Trimestriel	15.000 FCFA TTC
☐	Mensuel	10.000 FCFA TTC

Moyen de paiement

Par virement ou versement dans les comptes ci-dessous :

BICEC : Compte n° 97568660005/16
Banque Atlantique : Compte n° 9510173000510
SCB-Cameroun : Compte n° 9000019311691
EXPRESS UNION : Compte n° 1190008943026
CCEC-SA : Compte n° 100-017265-314-30

Le service est activé dès réception à l'adresse billing@armp.cm, d'une copie du reçu de paiement de frais d'abonnement.

Tout paiement sera automatiquement précédé par une facture.

Pour toute assistance, veuillez nous envoyer un courriel à l'adresse support@armp.cm

(*) séparez les données multiples par les virgules.
(**) quartier, rue, etc....

CACHET ET SIGNATURE ICI

B.P.: 6604 Yaoundé - Cameroun
222 20 18 03 / 222 20 00 08 / 222 20 00 09
222 20 60 43 / 222 20 33 26
infos@armp.cm www.armp.cm

Date : .....

LE JOURNAL DES MARCHÉS PUBLICS ELECTRONIQUE (e-JDM)

Pridesoft

Contenu Riche
- Avis d'appel d'offres lancés
- Attributions effectuées
- Communiqués publiés

Cibles Variées
- Opérateurs économiques
- Investisseurs
- Partenaires Techniques et Financiers
- Administrations publiques et municipales

Exploitation Conviviale
- Recherche multicritères
- Personnalisation de votre JDM
- Accès et consultation faciles sur **Smartphone/ Tablette / PC**

Personnalisable par les Abonnés
- Selon votre secteur d'activité
- Selon votre région d'intérêt et d'attrait
- Selon votre surface financière

www.armp.cm

e-JDM, L'information accessible, l'information crédible, l'information utile…
La meilleure information sur les Marchés Publics !

CONTACTS AGENCE

ARMP
Agence de Régulation des Marchés Publics

6604 Yaoundé - Cameroun
222 20 18 03 / 222 20 00 08 / 222 20 00 09
222 20 60 43 / 222 20 33 26
infos@armp.cm www.armp.cm

CONTACTS PROJET

222 20 49 17
Internet : pridesoft.armp.cm
Email : pridesoft@armp.cm